



Affaire suivie par :
Anissa AID
Affaires Juridiques
Tél : 01 30 13 76 14
a.aid@mairie-laverriere.fr

Le 9 mars 2022

Aux membres du Conseil Municipal

Objet : Convocation

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Bureau Municipal qui se tiendra :

Le mercredi 16 mars 2022 à 19 heures
En Salle du Conseil

L'ordre du jour sera le suivant :

/A/ Approbation des Procès-Verbaux des 20 octobre et 1^{er} décembre 2021

/B/ Délégation du Conseil Municipal au Maire :

- Compte-rendu des décisions n° 2021-068 au n° 2022-010

/C/ - Points soumis à délibération :

DELIBERATIONS

Urbanisme

- Nouveau Programme de Renouvellement Urbain – Bilan de la concertation sur le projet de rénovation du quartier du Bois de l'Etang
- Bilan de la politique foncière pour 2021
- Désignation des représentants de la Ville appelés à siéger au comité stratégique de la société du Grand Paris
- Approbation du contrat de relance du logement avec l'Etat et les communes (avec son annexe : le contrat de relance)

Administration Générale

- Adhésion au groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures du C. I. G Versailles
- Renouvellement du Protocole d'accord relatif à la mission d'accompagnement à la mise en place du règlement n°2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD) entre la Ville et le CIG
- Programmation de la Politique de la Ville 2022
- Présentation de l'utilisation du F.S.R.I.F. (Fonds de Solidarité pour la Région Ile de France) pour l'année 2020
- Protection fonctionnelle du Maire

Finances

- Rapport d'orientation budgétaire
- Ouverture anticipée de crédits d'investissement sur le budget 2022
- Subvention à l'association du Comité des Œuvres Sociales
- Décision modificative N° 2 Exercice 2021

Ressources Humaines

- Protection Sociale Complémentaire de la collectivité Débat obligatoire
- Modification du tableau des emplois : Intégration des auxiliaires de puériculture dans le nouveau cadre d'emploi relevant de la catégorie B et Création d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe
- Modification du tarif de recrutement de techniciens intermittents du spectacle pour les manifestations culturelles de la ville
- Création de deux postes non permanents de médiateurs tranquillité urbaine à temps complet dans le cadre du dispositif « Adultes-Relais ».

Culture

- Instauration d'une participation financière des usagers de la Maison de La Musique et de La Danse pour aller voir des spectacles dans le cadre des cours de Danse.
- Tarif des stages Artistique à la Maison de La Musique et de La Danse
- Signature de la convention pluriannuelle pour les années 2022/2023/2024 avec le Centre de Musique Baroque de Versailles

Sports et Vie Associative

- Subventions aux associations municipales - 2022

Petite Enfance

- Convention CAF d'habilitation informatique MONENFANT.FR
- Convention CAF Avenant PSU EAJE Bonus Territoire CTG Le Canoë du 01 01 2021 au 31 12 2022

Cabinet

- Election d'un nouvel adjoint

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en mes sentiments les meilleurs.

Le Maire

Nicolas DAINVILLE

